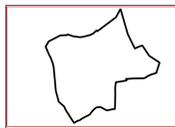


Servitudes d'Utilité Publique



27/06/2008	PLU approuvé
25/09/2009	Approbation de la modification simplifiée n°1
08/07/2011	Mise en compatibilité avec complexe aquatique
18/11/2013	Mise en compatibilité avec Cadencité-THNS-évolity
23/09/2016	Approbation de la modification n°1
14/04/2017	Approbation de la modification simplifiée n°2
08/03/2019	Approbation de la modification simplifiée n°3
01/03/2022	Approbation de la modification simplifiée n°4
05/12/2023	Approbation de la modification n°2

Vu pour être annexé
à la délibération du 05/12/2023
Le Maire,

Visa sous-préfecture

1 / 4000



Fond cadastral mis à jour en 2023
Origine Cadastre - Droits de l'Etat réservés
Origine PMA - Droits réservés
Edition 21/11/2023

LEGENDE

-  AC1 Périmètre délimité des abords de monuments historiques
-  I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution gaz
- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution)**
-  I4-lignes aériennes
-  I4 lignes souterraines
-  I4 liaison souterraine projetée
-  PT2 Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
-  JS1 Servitudes relatives aux équipements sportifs
-  Limites d'application du Plan de Prévention des risques d'Inondation Doubs-Allan Approuvé par arrêté préfectoral du 27 mai 2005 Pour le zonage et le règlement correspondant, se reporter au document général PPR annexé au PLU
-  S Seveso risque faible (pour mémoire) Périmètre de protection intégré dans l'emprise de l'activité

